



Analyse comparée accident de service

(Accident de travail, de trajet et maladie professionnelle)

En qualité de gestionnaire du contrat d'assurance du personnel titulaire et stagiaire (CNRACL) des collectivités de la Manche, Gras Savoye nous propose une analyse des arrêts de service enregistrés par les collectivités adhérentes au contrat groupe (environ 545 collectivités et 2736 agents). Elle est conçue pour vous informer de l'accidentologie dans les collectivités de la Manche.

Évolutions 2007 - 2008

Évolution des accidents de service

Observatoire 2008 (autres CDG)

Année de référence	2006	2007	2008	Évolution *	
Proportion d'agent absent (en %)	2,7%	3,7%	3,2%	-12,9%	↘
Durée moyenne d'arrêt (en jours)	45,6	48,5	55,1	13,5%	↗
Nombre de jours d'arrêt / agent employé	1,3	1,9	1,8	-4,4%	↘
Taux d'absentéisme (en %)	0,35%	0,53%	0,50%	-4,4%	↘
Taux de fréquence	17,7	23,5	18,3	-22,4%	↘
Taux de gravité	0,8	1,1	1,0	-11,9%	↘

Observatoire	Évolution *	
5,37	-7,7%	↘
44,30	5,0%	↗
2,12	-7,4%	↘
0,64	-7,2%	↘
31,78	-7,7%	↘
1,02	-7,3%	↘

* Évolution annuelle 2007/2008

* Évolution annuelle 2007/2008

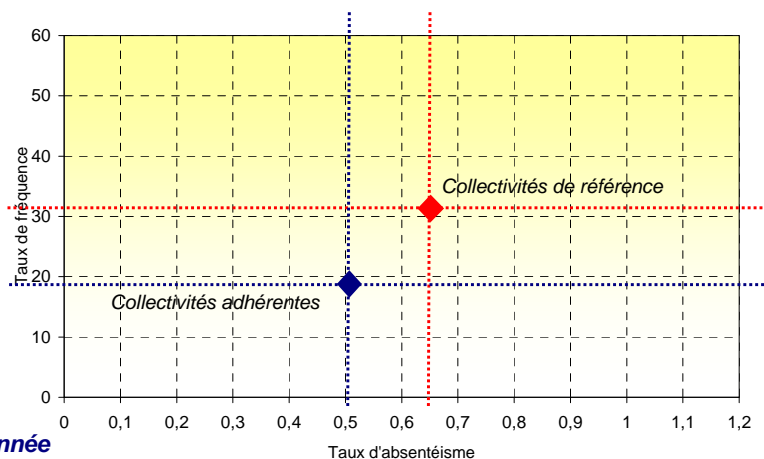
Entre 2007 et 2008, l'**absentéisme** en accident de service a **baissé**. En effet le taux d'absentéisme, que l'on peut interpréter comme la part du temps de travail perdu en raison des absences, a diminué par rapport à 2007 (soit une baisse de 4%). **Le taux de fréquence enregistré lui aussi une diminution de 22%** et dans le même temps, le **taux de gravité baisse de 12%**.

L'année 2008 confirme ainsi que les **accidents de service** enregistrés sont **moins nombreux et moins graves**. Cependant, il conviendra d'être vigilant sur la durée moyenne d'arrêt **qui augmente de 13%** (hausse de plus de 10 jours depuis 2006).

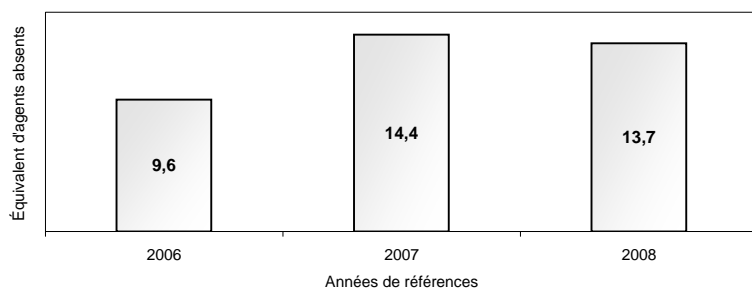
Actuellement, comme le montre le schéma, le taux d'absentéisme et le taux de fréquence des collectivités adhérentes sont **en dessous de ceux des collectivités de référence** de l'observatoire de même taille et de même activité.

Composition de l'observatoire :

Centres de Gestion "Ruraux" (L'Aisne, L'Aveyron, Le Cantal, Le Lot et Garonne, La Manche et la Haute Loire)



Évolution de l'équivalent d'agents absents toute l'année



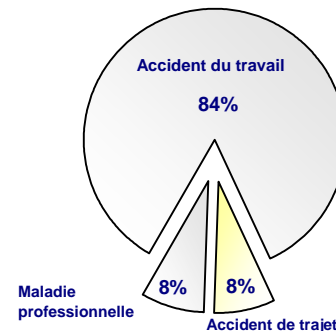
A titre indicatif, sur l'année 2008, **14 postes sont inoccupés du fait de l'absentéisme** lié aux accidents de service. Ce chiffre est en légère diminution par rapport aux années 2006 et 2007.

Répartition des accidents de service par nature

Année de référence	Nb d'arrêts	Nb Agents	Nb de jours	Évolution *	
Accident du travail	77	74	3 365	-14,4%	↘
Accident de trajet	7	7	214	-30,0%	↘
Maladie professionnelle	7	7	1 433	-12,5%	↘

* Évolution annuelle du nombre d'arrêt en 2007/2008

Les **accidents de travail** représentent **84%** des accidents de service (soit une baisse de 14% du nombre d'arrêts) et les **accidents de trajet** **8%** (soit une baisse de 30% du nombre d'arrêts).



Sur les **sept maladies professionnelles**, **seulement deux ont été déclarées en 2008**, les autres sont issues de déclaration **antérieure et perdurant sur l'année 2008**. L'ensemble de ces maladies professionnelles sont liées aux troubles musculo-squelettiques.

Évolution annuelle des accidents de service par nature

Année de référence	Proportion d'agent absent	Durée moyenne	Taux de fréquence	Taux de gravité	Évolution *	
Accident du travail	2,7%	43,7	15,5	0,7	10,4%	↗
Accident de trajet	0,3%	30,6	1,4	0,1	-39,3%	↘
Maladie professionnelle	0,3%	204,7	1,4	0,2	39,1%	↗

* Évolution annuelle de la durée moyenne des sinistres en 2007/2008

En 2008, **plus de 3,2%** des agents ont été **victimes d'un accident de travail** débouchant sur un arrêt (soit une baisse de 12%).

Les **maladies professionnelles** ont des conséquences plus graves et débouchent sur un arrêt de travail **d'une durée moyenne de 204 jours**. De plus la durée moyenne des **maladies professionnelles est en progression** d'environ 40%.

Coût des accidents de service par nature

Année de référence	Ind. Jour.	Frais Soins	Total	Évolution *	
Accident du travail	177 791 €	51 253 €	229 044 €	-18,1%	↘
Accident de trajet	10 260 €	4 448 €	14 708 €	-63,0%	↘
Maladie professionnelle	75 942 €	15 048 €	90 989 €	33,8%	↗
Total	263 992 €	70 749 €	334 741 €	-13,6%	↘

* Évolution annuelle du total des coûts des accident en 2007/2008

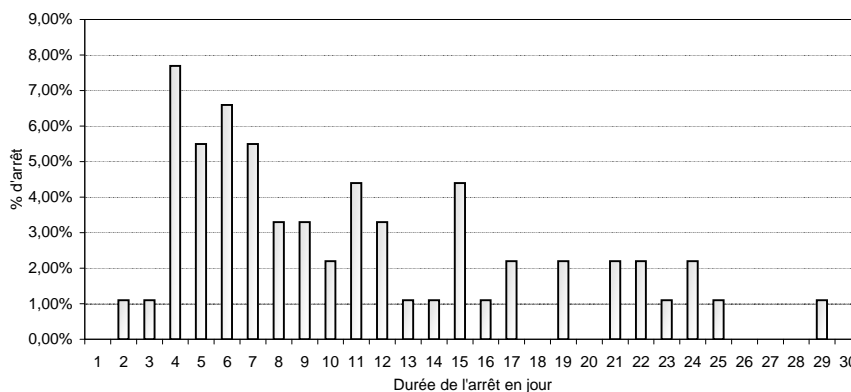
En 2008, le **coût des accidents de service** a **baissé de 13%**, ceci s'explique par une baisse du coût lié aux accidents de travail et de trajet.

Fréquence des arrêts

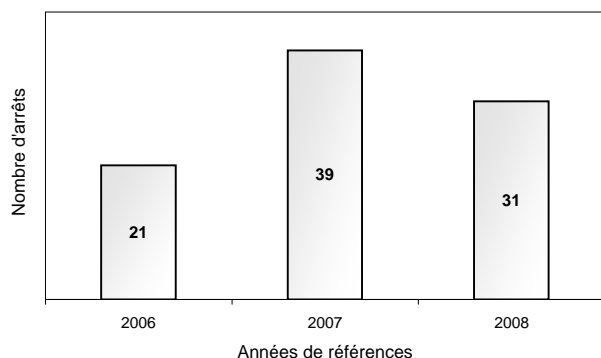
Les **arrêts les plus fréquents** en 2008 durent **4 et 6 jours** et près de **66%** des arrêts **ne dépassent pas 30 jours**.

Alors que la durée moyenne des arrêts avoisine **55 jours en 2008** (soit une hausse de 13%), on constate que la moitié de ces arrêts durent moins de **15 jours**.

Cette différence s'explique par quelques arrêts longs qui tirent la durée moyenne vers le haut.

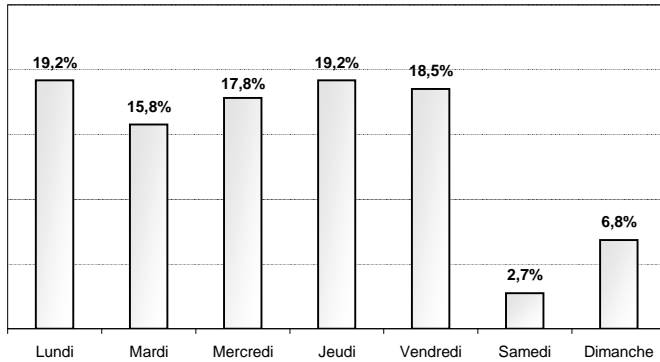


Nombre d'arrêts de plus de 30 jours



Les **arrêts de plus de 30 jours** représentent **34% des arrêts de service**. On peut noter en 2008 que les **arrêts de plus de 30 jours** (au nombre de 31) **sont en diminution par rapport à 2007**.

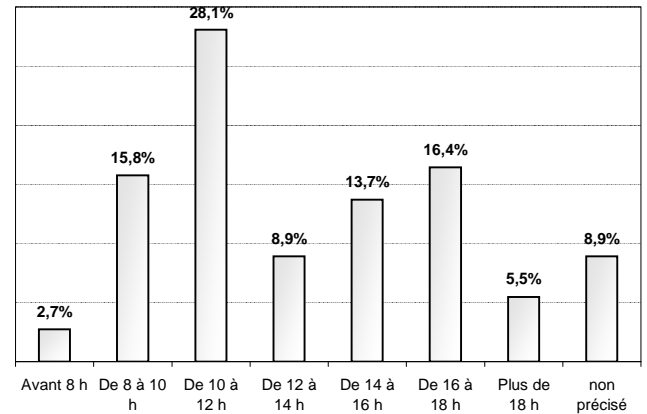
Selon le jour de survenance



Les jours de survenance des accidents sont constants sur l'ensemble de la semaine de travail (du lundi au vendredi).

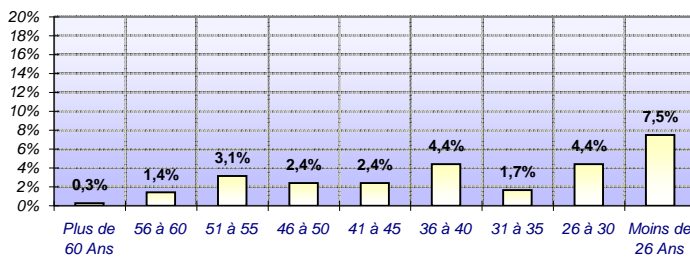
Selon l'heure de survenance

Comme chaque année, les accidents se produisent plus spécialement entre 10 h et 12 h, ainsi les risques d'accident apparaissent plus prononcés en fin de matinée. **Une charge de travail parfois importante en fin de matinée associée à une baisse de vigilance liée au rythme biologique des individus, peut en effet favoriser la survenance d'accidents.**

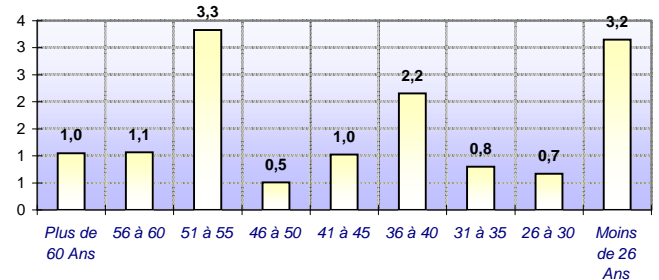


Selon l'âge des victimes par nombre et durée d'arrêts

Proportion d'agents absents par tranche d'âge
% de l'effectif

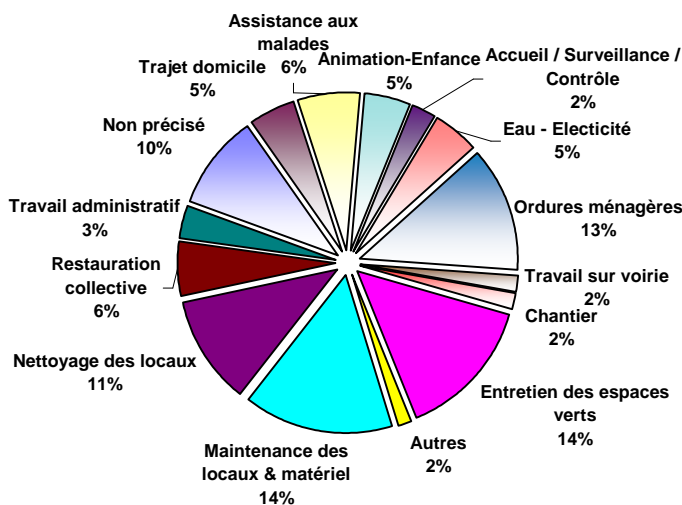


Nombre moyen de jours d'arrêt
par tranche d'âge



Sur notre observatoire la tendance montre que les **taux d'accident les plus élevés concernent les populations plutôt jeunes** (moins de 30 ans). Le manque d'expérience, un contexte d'emploi parfois particulier pouvant expliquer cette tendance.

La **durée moyenne des arrêts est plutôt stable dans les collectivités**. Compte tenu du vieillissement de la pyramide des âges, la durée moyenne d'arrêt devrait d'ailleurs continuer à s'allonger et l'écart entre les plus jeunes et les plus âgés se creuser.



Selon l'activité lors de l'accident

Avec **14%** des accidents, les activités **d'entretien des espaces verts et la maintenance des locaux & matériel** sont les plus accidentogènes.

Ensuite **13%** des accidents sont générés par **la collecte et le traitement des ordures ménagères**.

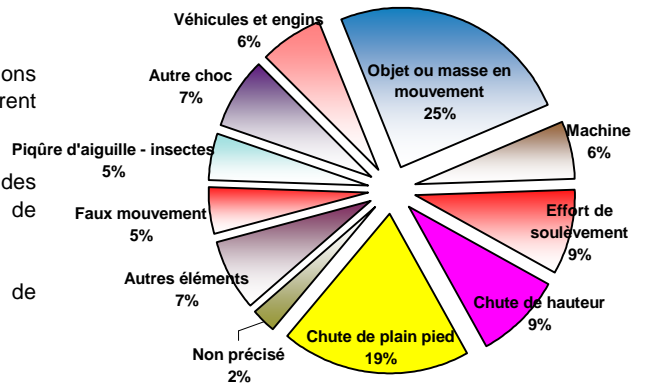
Vient ensuite **les activités de nettoyage des locaux**, qui cumulent **11%** des accidents du travail.

Selon les éléments matériels

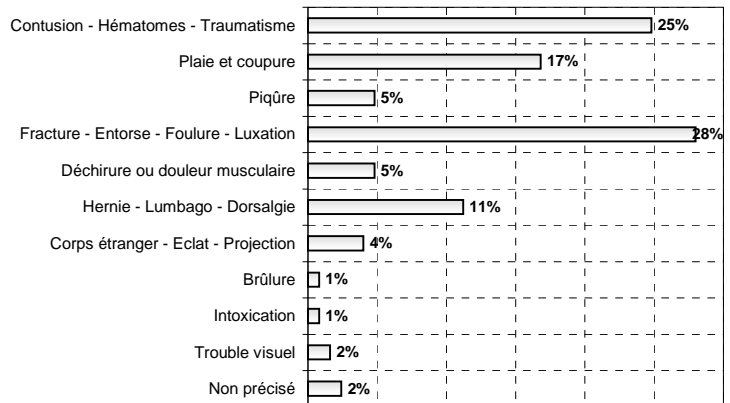
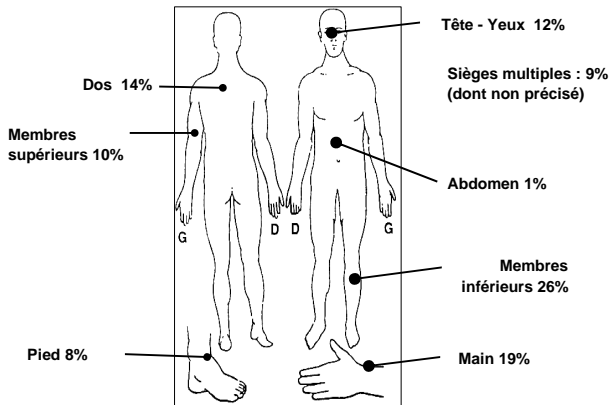
Avec **25%**, les **objets ou masses en mouvement** (chutes d'objets, projections d'éléments, pincements) constituent la première cause d'accidents et génèrent dans la plupart des cas des hématomes, des plaies et des coupures.

Les **chutes de plain pied** (glissade sur sol humide, chutes causées par des sols irréguliers ou encombrés...), avec **19%**, sont toujours à l'origine de nombreux accidents (entorses, foulures...).

Avec **9%**, les **chutes de hauteur et les efforts de soulèvement** lors de manutention manuelle sont des risques toujours bien présents.



Selon les sièges et la nature des lésions



Dans les collectivités, avec **26% des accidents**, les **membres inférieurs** représentent le premier siège des lésions. Les entorses des chevilles et les chocs au niveau des jambes représentent la majorité des pathologies.

Avec **19% des accidents**, les **maines** sont les **seconds sièges de lésions** (coincement, coupure, choc...).

Le **dos**, avec **14% des accidents**, est toujours un endroit sujet à pathologies (dorsalgie, lumbago...).

Préconisation(s)

Les actions de prévention proposées ici ont été déterminées sur la base de l'analyse des accidents. Les collectivités doivent opérer des choix et rechercher des solutions permettant de mettre au point un véritable programme de prévention.

Avec 39% des accidents, les activités d'entretien des espaces verts ainsi que la maintenance et le nettoyage des locaux et du matériel représentent les principales activités à risque. Au vu des accidents, il est nécessaire d'une part de rappeler les consignes de sécurité liées à l'utilisation des équipements de travail et à leurs maintiens en conformité (tondeuse, tronçonneuse, meuleuse...). D'autre part, le nombre important de pathologies au niveau du dos durant ces activités doit attirer l'attention sur l'organisation du travail et sur la formation au port de charges.

Les chutes de plain pied constituent toujours une cause importante d'accidents (19%). Les chevilles étant principalement touchées, il est nécessaire de sensibiliser les agents et de veiller au bon entretien, au bon rangement et au bon état des sols des locaux de travail et également au port systématique des chaussures de travail pour le personnel exposé (personnel technique, d'entretien, de restauration).

D'une manière générale, les collectivités doivent systématiquement mener un travail d'analyse de leurs accidents et de leurs maladies professionnelles, quelque soient leurs gravités, afin d'identifier et de mettre en place, en collaboration avec les agents, des solutions pertinentes pour éviter que se reproduisent les situations dangereuses.

Remarque : Quelle que soit l'action envisagée, il sera nécessaire de désigner une personne chargée du suivi et de disposer d'outils de pilotage permettant d'ajuster les choix, de contrôler l'efficacité des mesures et de respecter les délais.